

Rédacteur : Bruno MAESTRI  
Date : 3 janvier 2017  
Lieu : Carrière des Granges-Gontardes

## **COMPTE RENDU DE REUNION**

<b><u>OBJET :</u></b>	- Carrière des «Badaffres» exploitée par la société GRANULATS DE LA DROME à ROUSSAS et LES GRANGES GONTARDES - Réunion n° 24 du 16 novembre 2016 de la Commission de Suivi de l'Environnement.	
<b><u>Participants :</u></b>	M. AMAND Franck M. APROYAN Michel Mme BEAUX Marieke M. BOUR Henri M. CAER Arthur M. DASSAUD Jean-Marc M. KISKER Oliver M. MAESTRI Bruno M. PIET Jean-Pierre Mme ROBERT Christiane M. SAZIO Bernard	: Chef de carrière : Maire des GRANGES GONTARDES : Alternante ISO 14001, Département Foncier et Environnement : Vigneron / riverain de la carrière de ROUSSAS : Chef de production : Riverain : Riverain : Responsable Foncier et Environnement : Conseiller délégué des GRANGES GONTARDES : Maire de ROUSSAS : Riverain
<b><u>Absents excusés</u></b>	Mme LEFEBVRE Marie	: DREAL Rhône-Alpes, UID DRÔME - ARDECHE
<b><u>Diffusion :</u></b>	Madame le Maire de ROUSSAS Monsieur le Maire des GRANGES GONTARDES DREAL, Unité Inter-Départementale DRÔME - ARDECHE	

Les sujets suivants ont été abordés :

- Le compte-rendu de la réunion du 8 décembre 2015 est approuvé.
- Une visite du site des « Badaffres » est prévue pour le 8 décembre 2016 à 11h00 avec la participation des personnes présentes à ce CSE.

#### 1) Alimentation en eau

- M. APROYAN, maire de la commune des Granges-Gontardes, évoque la possibilité de faire un comparatif de la qualité des eaux entre le réservoir de Roussas et le captage AEP alimentant la commune : les rapports concernant le captage n'ont jamais fait état de pollution microbienne.
- Les participants ont des inquiétudes concernant la ressource en eau, et notamment suite à la panne de la pompe de Roussas (septembre 2015 à avril 2016) et son lien avec l'augmentation des poussières. Granulats de la Drôme indique que le forage sur la carrière des Badaffres a été suffisamment productif durant l'été 2016. Il n'a donc pas été nécessaire de faire appel à celui de la carrière de ROUSSAS.

#### 2) Envois de poussières

- Les participants font remarquer les grandes quantités de poussières qui arrivent dans leurs propriétés (jardins, combles), bien que M. SAZIO ait noté la baisse de la quantité de poussières dans son eau d'arrosage.
- Ils notifient également la quantité importante de poussière au niveau de la voie d'accès à la carrière et au niveau de la bascule, ainsi que le fait que plusieurs camions chargés sortent de la carrière sans être bâchés.
- Solutions évoquées, Granulats de la Drôme indiquant qu'il est plus efficace de lutter contre les envois de poussières que contre leur propagation :
  - Etendre le dispositif de plaquettes de suivi des retombées de poussières (en placer une sur le mur mitoyen de MM. DASSAUD et KISKER, et une autre dans l'ancienne école).
  - Arrosages plus réguliers des stocks, y compris pendant les horaires de fermeture de la carrière et lors des périodes de grands vents. Cet arrosage pourrait être couplé avec une station météo qui déclencherait cet arrosage. Mais l'expérience montre qu'il s'agit d'un dispositif fragile (foudre, vents trop violents) et qu'un simple programmateur serait peut-être préférable. Ce serait donc le dispositif à tester en 1<sup>er</sup>.
  - Réflexion sur le déplacement de la rampe d'arrosage permettant l'arrosage des sables pour les camions non équipés de bâches (autres que les semi-remorques). Actuellement, l'emplacement de la rampe oblige à des manœuvres et un second passage en bascule.
  - Réflexion sur la mise en place d'un laveur de roues ou d'un décrotteur de roues à la sortie de la bascule.
  - Possibilité d'un balayage des voies et de la bascule plus régulier.

- Limitation de la hauteur de stockage des stocks de sables afin qu'ils offrent le moins de prises aux vents possibles.
- Réflexion également sur leurs positionnements.

Granulats de la Drôme fournira un calendrier de mise œuvre de ces mesures au début de l'année 2017.

### 3) Circulation des camions

- Les participants se questionnent sur la campagne réalisée avec Sita-Mos pour le traitement de leurs matériaux, notamment concernant les émissions de poussières et la circulation plus dense. Ces derniers sont informés que cette campagne est autorisée tant que l'instruction du dossier de renouvellement de la carrière est en cours, et qu'elle prendra fin lorsque l'autorisation d'exploitation sera délivrée.
- Granulats de la Drôme fait remarquer aux participants qu'une sensibilisation des chauffeurs quant à leur impact sur l'environnement a été réalisée en 2016. Il a été également rappelé que les riverains ne devaient pas hésiter à relever toute infraction de la part des chauffeurs (défaut de bâchage, non-respect du code de la route, etc...) en relevant le n° d'immatriculation du véhicule ainsi que le jour et l'heure de l'infraction afin de faire remonter l'information à Granulats de la Drôme qui prendra les mesures nécessaires.

**La prochaine réunion de la commission de suivi de l'environnement se tiendra à une date qui sera arrêtée ultérieurement (proposition pour une réunion au mois d'avril 2017).**